

# ATTESTATION DE LICENCE 2015

Délivrée pour la saison 2014-2015

Valable jusqu'au 31/08/2015

Editée le 22/12/2014

ANDRADE HUGO

N° adhérent : 880060M

MH Armes\*: CL

Certificat Médical Compétition Surclassement : non

Né(e) le : 22/09/2002

Résidence:

6 RUE ALEXANDRE DUMAS

60410 VERBERIE

## CERTIFICATIONS ET FORMATIONS NEANT

Vous souhaitez devenir Entraîneur:

Jeune

Votre ligue ou comité régional est votre interlocuteur privilégié pour toute question ou information concernant les formations fédérales. Pour toute information, connectez-vous également sur: www.ffta.fr rubrique "Formation"



0960017 - VERBERIE CIE D'ARC DE VERBERIE



# Votre abonnement à la revue fédérale. Valable jusqu'au numéro :

Pour vous abonner ou prolonger votre abonnement, téléchargez le bon de commande sur le site <a href="www.ffta.fr">www.ffta.fr</a>. Formules « licencié »: 1 an – 4 numéros : 22 euros ou 2 ans – 8 numéros : 40 euros

Non abonné



RC INCLUSE IA SOUSCRITE

## **BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE LICENCIÉ**

CONNECTEZ-VOUS SUR <u>www.ffta.fr</u> puis cliquez en page d'accueil à droite sur le lien « *espace licencié* »

Votre login (code utilisateur): 880060M et votre adresse email de connexion: mclaux60@gmail.com

En cas d'oubli ou perte de mot de passe, cliquez sur le lien "mot de passe oublié" en page d'accueil de l'espace licencié



Connectez-vous à la BOUTIQUE FFTA sur **www.ffta.fr** avec vos codes d'accès licencié

## DIFFICULTÉS DE CONNEXION À L'ESPACE LICENCIÉ OU À LA BOUTIQUE FFTA

Cliquez sur le lien <u>Aide à l'utilisation</u> et à la connexion de la page d'accueil de l'espace licencié.

### **ASSURANCES**

Lors de la prise de licence, votre club vous a remis la notice d'information sur l'assurance fédérale et les possibilités d'extension. Il est encore temps pour vous d'étendre vos garanties individuelles et matérielles (vol et bris d'arc).

En cas de sinistre, envoyez votre déclaration d'accident, à l'aide du formulaire disponible sur le site <a href="www.ffta.fr">www.ffta.fr</a>, rubrique « Adhésion et Assurances » sous 8 jours, accompagnée des pièces justificatives constatant les dommages et blessures (certificat médical, constat rapport arbitre...). L'adresse d'envoi du formulaire est indiquée dans ce dernier.

### **CERTIFICAT MEDICAL**

Votre licence indique la position du certificat médical enregistré par votre club, sur base du certificat médical que vous lui avez remis à votre adhésion.

Pour plus d'informations consultez sur le site <u>www.ffta.fr</u>, la rubrique « Santé et Tir à L'Arc ».

La délivrance ou le renouvellement de la licence annuelle FFTA pour la pratique du Tir à l'Arc est subordonné à la production d'un certificat médical daté de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc avec mention « y compris en compétition » le cas échéant.

## CONTRÔLE ANTIDOPAGE MINEURS OU MAJEURS PROTEGES

Le code du sport prévoit une autorisation parentale écrite à présenter lors d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive.

Les informations sur ce sujet sont consultables et le formulaire téléchargeable sur le site <a href="https://www.ffta.fr">www.ffta.fr</a> - rubrique « Santé et Tir à l'Arc » « Lutte contre le dopage ».

### INFORMATION : LOI 78-17 DU 06/01/1978

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons que les informations collectées sont destinées à alimenter un fichier informatisé mis en œuvre par la Fédération de Tir à l'Arc (FFTA) ainsi que ses clubs affiliés. Le droit d'accès ou de rectification de vos informations personnelles s'effectue par le biais de votre espace licencié ou par courrier écrit auprès du siège fédéral : FFTA - 12 place Georges Pompidou 93160 NOISY LE GRAND.

\* Types d'arcs : AP : Arc à Poulies, CH : Arc Chasse, CL : Arc Classique, LB : Arc Droit, LI : Arc Libre, NU : Arc Nu, PN : Arc à Poulies Nu, IN : Inconnu











